

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation : 16/03/2026
Membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14
N°1

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX le vendredi 20 mars, à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAISONNEUVE, le plus âgé des membres du conseil.

Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Marie-Ange ODDONE, Jean-Pierre MAISONNEUVE,

Était absente : Marine BLAISE

Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET

Secrétaire : Suzy MACHUROT

N°1 - OBJET : ELECTION DU MAIRE SOUS LA PRESIDENCE DU DOYEN D'AGE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Vu la déclaration de candidature de Monsieur Frédéric ROUET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur Frédéric ROUET : quatorze voix.

Monsieur Frédéric ROUET ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé Maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance
Suzy MACHUROT



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Frédéric ROUET

